

## Prérequis :

**Absence bijou (alliance, montre), avant-bras dégagés, cheveux attachés**

**Changer la tenue vestimentaire quotidiennement dès la fin du service**

**Penser aux gestes barrières**

[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/02/coronavirus\\_gestes\\_barriere\\_spf.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/02/coronavirus_gestes_barriere_spf.pdf)

## Prise en charge pour tout patient :

Dans le bureau de consultation :

- Réaliser une hygiène des mains (HDM) par friction hydro alcoolique (FHA)
- Si le patient tousse ou si vous tousez, porter un masque chirurgical pendant toute la visite
- Lors de soin proche, lui faire tourner la tête

Au départ du patient :

- Nettoyer-désinfecter les surfaces et les dispositifs médicaux ayant été en contact avec le patient avec un produit détergent-désinfectant\*
- Eliminer les déchets et les éléments de protection suivant la filière habituelle
- Réaliser une HDM par FHA

## Dans la situation actuelle (COVID-19) :

### En cas de pénurie de masques chirurgicaux :

A la fin des soins, le masque peut être gardé au maximum 4 heures en continu. Le changer si souillé ou mouillé.

### En cas de pénurie de solution hydro alcoolique :

Remplacer la FHA par un lavage simple des mains (eau et savon doux)

## En cas prise en charge d'un cas possible COVID-19 :

**Consignes d'orientation pour toute personne se présentant en consultation :**

[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/conduite\\_a\\_tenir\\_medecins\\_liberaux.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/conduite_a_tenir_medecins_liberaux.pdf)

- Réaliser une HDM par FHA
- **Aérer** le local pendant 15 minutes
- Nettoyer-désinfecter les surfaces et les dispositifs médicaux ayant été en contact avec le patient avec un produit détergent-désinfectant\*
- Nettoyer-désinfecter le cabinet de toilette si le patient à utiliser le WC
- En cas de **présence de liquides biologiques** :  
Désinfecter les surfaces à l'Eau de Javel (*selon la procédure de dilution au recto*)

\*Produit répondant aux normes de bactéricidie et de virucidie.

## Procédure de dilution de l'Eau de Javel :

**Utilisation en désinfection de l'Eau de Javel : solution à 2,6% diluée au 1/5<sup>ème</sup>**

|   |   |
|---|---|
| <br>9,6% | Si utilisation de <b>berlingots de 250ml (solution à 9,6%)</b> :<br>1- dilution dans un flacon de 1 litre (berlingot de 250ml + 750ml d'eau froide pour obtenir une solution de 1 litre à 2,6%),<br>2- puis nouvelle dilution au 1/5 <sup>ème</sup> (1 litre de la solution préparée dans 4 litres d'eau) |
| <br>2,6% | Si utilisation de <b>bidons de 1 ou 2 litres (solution à 2,6%)</b> :<br>- dilution directe au 1/5 <sup>ème</sup> (1 litre du bidon dans 4 litres d'eau)   |



**A diluer dans de l'eau froide**

**Date de péremption :**

Berlingot : 3 mois après la date de fabrication indiquée dessus.

Bidon de 1 litre commercialisé : date de péremption indiquée.

**Solution à utiliser extemporanément.**